

## ETAT DE SURFACE – MATIERAGES ET TEXTURES DU METAL

Intervenant : Stéphane LANDUREAU – Ciseleur/créateur de bijoux

3 jours / 21 heures de formation

Du jeudi 31 mai au samedi 2 juin 2018

De 9h à 12h et de 13h à 17h

**Limité à 6 stagiaires maximum / Minima de 4 stagiaires**

**Présentation générale :** Qu'il soit en métal, bois, céramique, plastique, tout objet, dont le bijou, est d'abord appréhendé du regard par sa forme puis sa surface, sa peau. Pour enrichir vos possibilités de création, vous expérimenterez à travers cette formation comment animer une surface à l'aide d'empreintes, marques, colorations.

**Objectif de la formation :** Vous permettre d'appréhender les bases techniques pour réaliser des états de surface sur le métal.

**Le mot du formateur :** « Je donne des formations depuis une quinzaine d'années dans des écoles de bijouterie. Il s'agit avant tout de partager des connaissances, des savoirs, des expériences vécues. La transmission dans les métiers d'art est fondamentale afin que ce secteur reste vivant. Je dois beaucoup à mes professeurs qui m'ont fait aimer le métier, m'ont appris à repousser les limites. L'enseignement est, pour moi, un juste retour des choses. » Stéphane

**Validation :** Une fiche de validation des acquis sera remise à la fin de la formation.

### **Programme détaillé :**

**Jour 1 :** Présentation de la physique des matériaux : les différentes malléabilités

Exemple d'états de surface réalisés sur des bijoux. Expérimentation sur le métal à l'aide d'outils :

La déformation du métal provoquée par la frappe ; Marques en frappant au marteau, avec des bouterolles, des poinçons (estampage), des ciselets... ; Marques en gravant à l'échoppe ; A l'acide **uniquement de manière théorique** ; Le sablage ; Les découpes de motifs au bocal ; Les précautions à prendre.

**Jour 2 :** Expérimentation sur le métal au laminoir : Avec du textile : essai avec différentes fibres, différents tissages, de la dentelle, du fil... ; Avec des végétaux : préparations préalables, les différentes possibilités suivant les végétaux ; Expérimenter avec d'autres matériaux : plume, papier de verre, fil métal... ; Les précautions à prendre.

**Jour 3 :** La réticulation sur l'argent ; Les différentes possibilités d'états de surface sur la cire, fabrication d'outils spécifiques.

**Public visé :** Créateur sur métal, artisan bijoutier, employé ou ouvrier d'un atelier de bijouterie et tout métier s'y rattachant

**Prérequis :** Aucun prérequis

**Tarif : 650 euros**

**Inclus dans le tarif :** Mise à disposition de l'intervenant et des locaux, matériel et matériaux de base, suivi administratif et pédagogique

**A apporter par le participant :** Blouse – Carnet de croquis et trousse équipée (ciseaux, stylos, crayons, crayons de couleur, gomme, colle...) – Masque à poussière – Lunettes de protection – Un choix de matière et matériaux qui lui plaisent (par exemple plumes, dentelles, fibres textiles variées, fil à coudre, fil laine, feuilles de végétaux...) – Papier de verre de différents grains.

**Repas et hébergement :** Le temps de pause méridienne étant court (1 heure) nous vous invitons à prévoir votre pique-nique. **Il est strictement interdit de déjeuner dans les ateliers et salles de cours**, mais vous avez la possibilité de déjeuner au Pôle Bijou Galerie (5 minutes à pied) où vous devez impérativement arriver avant 12h30. Sur place vous pourrez, si besoin, chauffer votre repas (micro-ondes).

De nombreuses solutions d'hébergement sont disponibles sur le territoire (camping, camping-car, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels...). Leur liste est disponible sur notre site internet, mais aussi sur simple demande à notre secrétariat.

**Pour inscription administrative :** Les inscriptions à l'avance sont obligatoires - Le nombre de places étant limité les inscriptions sont prises dans l'ordre chronologique de réception des dossiers - Pour être pris en compte, les dossiers d'inscriptions doivent impérativement comprendre :

- le contrat de formation dûment rempli et signé
- le règlement intérieur dûment signé
- le droit à l'image dûment signé

- le règlement de l'intégralité des frais de formation, sous forme de plusieurs chèques encaissés selon l'échéancier défini dans le contrat de formation, ou le dossier dûment complété de prise en charge par un organisme ou employeur
- une attestation d'assurance responsabilité civile personnelle